COLLOQUE INTERNATIONAL

Thème :

« LA GOUVERNANCE A L'ERE DES CHANGEMENTS GLOBAUX : SITUATION, RESILIENCE ET DEFIS EN AFRIQUE »

RAPPORT GENERAL

Les 28, 29 et 30 juin 2022

A la Fondation Félix Houphouët-Boigny pour la Recherche de la Paix de Yamoussoukro

Introduction

A l'initiative du Programme d'Appui Stratégique à la Recherche Scientifique (PASRES) et du Fonds pour la Science, la Technologie et l'Innovation (FONSTI), un colloque international sur le thème « ***La gouvernance à l'ère des changements globaux : situation, résilience et défis en Afrique*** » s'est tenu du 28 au 30 juin 2022, à la Fondation Félix Houphouët-Boigny pour la Recherche de la Paix de Yamoussoukro. Cette rencontre scientifique a mobilisé pendant trois jours 367 participants dont des universitaires, des hommes politiques, des personnalités de la société civile. Ces derniers sont venus d'horizons divers, notamment du Burkina Faso, du Cameroun, de la République du Congo, des Etats-Unis, de la France, de la Guinée, du Rwanda, du Sénégal, de la Suisse et du pays hôte, la Côte d'Ivoire.

Ce colloque a invité à la réflexion, chacun des participants selon son domaine de compétence professionnelle et de responsabilité sociale autour des quatre composantes de la gouvernance :

- le Cadre Politique et Juridique,
- la Coordination et la Cohérence des actions,
- la mise en œuvre et l'application,
- le Suivi-Evaluation.

L'objectif général a été de faire l'état situationnel de la gouvernance dans les domaines de la gouvernance des peuples et des sociétés, de la gouvernance universitaire et de la recherche, de l'employabilité et de la compétitivité économique, de la gouvernance de la Sécurité Alimentaire, nutritionnelle et environnementale, de la Gouvernance des Systèmes de Santé, de la Gouvernance sécuritaire et de la Gouvernance des diversités linguistique, artistique et culturelle.

Ce rapport de synthèse s'articule autour de trois axes : la cérémonie d'ouverture (I), le déroulement des travaux (II) et la cérémonie de récompense des meilleures communications (III).

I. La cérémonie d'ouverture

La cérémonie d'ouverture s'est déroulée en deux étapes : l'ouverture des travaux et l'ouverture solennelle en présence des autorités politiques.

A. La cérémonie d'ouverture des travaux

Elle a eu lieu dans la matinée du mardi 28 juin 2022, avec deux temps forts : le mot de bienvenue du Professeur BIAKA Zasseli Ignace, membre du Conseil d'Administration du FONSTI et le mot de cadrage du Professeur COULIBALY Lacina, Président du Comité Scientifique du Colloque.

Ouvrant la série des allocutions, le Professeur BIAKA Zasseli Ignace, après des mots de bienvenue et de remerciements à l'endroit des autorités politiques et universitaires, s'est réjoui de l'engouement suscité par le colloque, avant de situer l'enjeu de cette rencontre scientifique qui répond, avant tout, à la « volonté du FONSTI de rapprocher les uns et les autres pour donner et recevoir le lien permettant d'assumer les mutations de tous ordres que notre monde affronte ». A la suite du Professeur BIAKA, le Président du Comité Scientifique du colloque, Professeur COULIBALY Lacina, a présenté l'argumentaire du colloque et donné l'économie générale des travaux, tout en invitant les communicants à aller plus loin dans la réflexion, à travers des propositions de pistes de solution aux problèmes de gouvernance qui se posent en Afrique.

B. La cérémonie d'ouverture du colloque

La cérémonie d'ouverture s'est déroulée dans la soirée du mercredi 29 juin 2022, autour d'un diner-gala, dans l'enceinte de l'Institut National Polytechnique de Yamoussoukro. A cette occasion, se sont succédés à la Tribune, Docteur SANGARE Yaya, Secrétaire Général du FONSTI, Docteur Alain OUEDRAOGO, représentant du Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche du Burkina Faso,

porte-parole des participants non nationaux et le Docteur BAH Fatoumata, représentante du Ministre de l'Enseignement Supérieure et de la Recherche de Guinée.

Le Secrétaire Général du FONSTI, initiateur du colloque a souhaité la bienvenue à tous les invités et en particulier aux délégations étrangères. Il a remercié Monsieur le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique ainsi que tous les partenaires scientifiques, les conférenciers, les panelistes, les participants du monde académique et les membres de l'administration en l'occurrence les spécialistes de la sécurité. Docteur SANGARE Yaya, s'est dit honoré par la présence des scientifiques du monde entier et a montré tout son attachement aux relations sud/sud symbolisées par la présence des docteurs BAH Fatoumata et Alain OUEDRAOGO, respectivement, de la Guinée et du Burkina Faso. Il a achevé son allocution par le traditionnel « AKWABA » , c'est-à-dire le Bonne arrivée en terre ivoirienne.

A son tour, Docteur Alain OUEDRAOGO, en sa qualité de porte-parole des participants non nationaux, a remercié Monsieur le Secrétaire Général du FONSTI, pour l'accueil chaleureux auquel tous les participants non nationaux ont eu droit. Il a salué l'engagement du FONTSI à faire de la science un outil de développement humain durable. Aussi, s'est-il engagé à faire un compte rendu fidèle, à Monsieur le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche du Burkina Faso, et s'est solennellement engagé à être un ambassadeur scientifique de la Côte d'Ivoire.

De même, Docteur BAH Fatoumata, a remercié les organisateurs du colloque pour l'accueil et la pertinence de la thématique et a promis de rendre fidèlement compte des acquis du colloque à son ministre de tutelle. Pour elle, la Guinée a besoin de s'inspirer de toutes les initiatives pouvant l'aider dans son processus global de modernisation et le présent colloque en est une opportunité.

Pour clore la série des allocutions, la parole est revenue au Professeur OUATTARA Djakalia, Directeur de Cabinet Adjoint, représentant le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS) de Côte d'Ivoire. Il a, avant tout, remercié le FONTSI pour cette initiative et exprimé toute sa satisfaction et son admiration pour sa contribution au développement de la Côte d'Ivoire et des pays africains. Il a souligné que le thème de la gouvernance est cher au Président de la République, son excellence Monsieur Alassane Ouattara. Pour lui, le colloque organisé par le FONSTI avec la qualité des intervenants, est un espace scientifique approprié pour contribuer aux réflexions et stratégies déjà initiées par le Ministère de la promotion de la bonne gouvernance, du renforcement des capacités et de la lutte contre la corruption. En rappelant les dimensions normatives et d'évaluation, du respect des droits de l'homme et de la gouvernance, le Professeur OUATTARA Djakalia a souhaité qu'il y ait une adéquation entre les résultats des réflexions attendues à ce colloque et les besoins des pays africains.

Monsieur le Directeur de Cabinet adjoint du MESRS, le Professeur OUATTARA Djakalia, a terminé son allocution en déclarant ouvert le colloque international sur le thème : **« *La gouvernance à l'ère des changements globaux : Situation, résilience et défis en Afrique* ».**

II. Le déroulement des travaux

Les travaux se sont déroulés en plénière et en ateliers, avec au menu, une conférence inaugurale, cinq panels, une visite de posters et des travaux en atelier.

A. La conférence inaugurale

Elle s'est déroulée dans la matinée du mercredi 29 juin 2022. Le thème choisi par le conférencier M. Maxime CHRETIEN était libellé comme suit : *« Bonne Gouvernance : Indicateurs, Situations et Défis »*.

Dans ses propos liminaires, le conférencier a jugé inopportun de proposer une définition au concept de gouvernance. Il a donc invité les enseignants et chercheurs à proposer une définition consensuelle qui

prenne en compte les réalités économiques et sociales de chaque Etat. La suite de son développement était construite autour de deux idées essentielles. La première était relative au constat du mimétisme comportemental et juridique adopté par les Africains. Après avoir exprimé qu'il déplorait cette situation, il a invité les peuples africains à conserver leurs us et coutumes. La seconde idée développée par M. Maxime CHRETIEN était une dénonciation du primat du matériel, notamment l'argent, sur les valeurs humaines. Pour conclure sa conférence, il a souligné que le citoyen doit être l'épicentre de notre société, pour reléguer l'argent au second plan.

Les discussions qui ont suivi son intervention ont soulevé des questions relatives à la croissance économique, au développement et à la distinction entre l'éthique et la résilience. En réponse à ces questions, le conférencier a indiqué que tout comme l'éthique et la résilience, la croissance ne traduit pas forcément le développement.

B. Les panels

Cinq panels ont meublé les travaux de ce colloque international. Présentés en plénière, Ils ont été répartis en deux séries. Une première série constituée de trois panels a été programmée dans la matinée du mardi 28 juin 2022.

Le premier panel de cette première série de communications a vu se succéder à la tribune trois universitaires de la Côte d'Ivoire et du Burkina Faso. Ceux-ci ont présenté des sujets relatifs à la Gouvernance des Universités et Centres de Recherche pour une meilleure compétitivité économique.

La première communication a été celle du Professeur COULIBALY Lancina, Président de l'Université Polytechnique de Man. Faisant l'état des lieux des Systèmes d'Enseignement Supérieur (SES) en Côte d'Ivoire, il a expliqué que ces SES sont attelés à ceux des établissements occidentaux. Poursuivant son analyse, il a entretenu l'auditoire sur les théories de management des SES, en insistant sur l'appropriation du concept de leadership, nécessaire pour une performance de la gouvernance universitaire. Il a terminé ses propos, prenant l'exemple de l'Université de Man qu'il a présenté comme étant un modèle de leadership de l'Université de Man qui prend en compte les attentes des différents acteurs directs et indirects.

La seconde communication présentée par le Professeur BAH Henri de l'Université Alassane Ouattara de Bouaké, se fonde sur la problématique suivante : *« Quelle gouvernance pour quelle université ? Quelle gouvernance universitaire pour une meilleure productivité ? »*. En l'entame de sa communication, il a souligné qu'il existe une pluralité de leaders dans les universités de Côte d'Ivoire. Abordant la première partie de sa contribution scientifique sur la démarche qualité, il a énuméré les trois étapes qui conduisent à cette certification : écrire ce que l'on veut faire ; faire ce que l'on a écrit et vérifier la conformité de ce qui a été fait avec ce qu'il est prévu de faire. Tout en soulignant que cette démarche consiste à parvenir à l'amélioration de la formation, il a affirmé que l'employabilité des universités est une mission de toute la société.

Quant à la troisième communication portant sur le thème *« Gouvernance universitaire : quelle approche pour une meilleure employabilité ? »*, elle a été donnée par le professeur SANKARA Philippe, Professeur Titulaire en phytopathologie au Burkina Faso. Il a fait plusieurs constats liés aux difficultés dans les systèmes d'enseignement supérieur de la majorité des pays africains et a rappelé les principes et exigences de la compétitivité des universités. Sur la base des expériences de l'Université privée Aube Nouvelle de Ouagadougou, plusieurs recommandations ont été faites : la création de filières professionnalisantes, la mise en place d'une vice-présidence chargée de la compétitivité, la création d'un cadre permanent d'échange entre universités et entreprises.

Le second panel intitulé *« Gouvernance en Afrique : regards croisés »* a enregistré quatre communications.

La première contribution de ce panel faite par M. SECK Birahime, Coordinateur Forum Civil (branche sénégalaise de Transparency International) est une présentation de l'expérience sénégalaise en matière de bonne gouvernance, sans omettre de fustiger les maux qui minent l'Afrique, de façon générale : l'amplification de la corruption à tous les niveaux, l'absence de loi sur l'accès à l'information, le manque de

transparence dans le financement des partis politiques, etc. En clôture de sa communication, le paneliste a fait un certain nombre de recommandations, portant principalement sur la question de l'implication des universités africaines dans le processus d'exploitation des ressources minières.

Intervenant à la suite de M. SECK Birahime, M. HLYH Gnelbin Lakoun Charles, Directeur des Programmes de Renforcement des Capacités au Ministère de la Promotion de la Bonne Gouvernance, du Renforcement des Capacités et de La lutte contre la Corruption, a fait le bilan de la promotion de la bonne gouvernance en Côte d'Ivoire pendant les dix dernières années. La ratification des conventions et traités internationaux en lien avec la bonne gouvernance, les appels à candidatures pour certains postes de responsabilité, la dématérialisation des procédures administratives, les audits lancés dans les entreprises publiques, sont quelques-unes des mesures énumérées par le communicant pour indiquer les bonnes dispositions de l'Etat de Côte d'Ivoire à appliquer la bonne gouvernance dans toutes ses actions.

Le troisième paneliste appelé à intervenir sur la Gouvernance en Afrique était M. CISSE Moundiaye, Directeur Exécutif de ONG 3D du Sénégal. Il a débuté son intervention par un rappel historique sur la question de la gouvernance, avant d'en proposer une définition qui repose, selon lui, sur les principes de transparence, de probité et d'équité. Constatant le retard de l'Afrique, malgré toutes les ressources disponibles, il a passé en revue les maux à l'origine de cette situation : la perte de légitimité des dirigeants africains, le retour des coups d'Etat et des conflits armés, les agressions et les violences verbales envers les confessions, les personnes, les individus ou groupes ethniques, etc.

La dernière intervention de ce panel est une communication en ligne de M.. MUGABE Aggée, Directeur du Centre de Gestion des Conflits au Rwanda. Selon lui, la gouvernance rime avec institution, cadre juridique et politique et changement de mentalité. La suite de sa communication est une énumération des problèmes de gouvernance en Afrique, en insistant particulièrement sur la problématique du partage du pouvoir en Afrique et le non-respect des accords politiques.

Le troisième panel organisé autour de la thématique *« Quelle gouvernance pour un meilleur partage des richesses générées par la croissance économique ? »* a clôt la série des panels programmée dans la journée du mardi 28 juin 2022. Il a été le cadre de trois communications.

La première communication a été celle du Professeur Ababacar MBENGUE de l'Université de Reims (France). Répondant à la question *« Quelle gouvernance pour un meilleur partage des richesses générées par la croissance ? »*, le panéliste a suggéré la mise en place d'une *« Gouvernance stratégique »* qui repose sur quatre piliers :

- Le pilier Méthodique qui se fonde sur la Réflexion, le Choix et l'Action
- Le pilier Global à travers les normes, les actions et le partage
- Le pilier Inclusif avec les parties prenantes et les générations futures…
- Le pilier Didactique pour la promotion de la compréhension mutuelle….

La deuxième communication portant sur la thématique : *« Gouvernance : un instrument pertinent pour apprécier le développement économique au Cameroun ? »* fut présentée par le Professeur Georges KOBOU, Professeur Titulaire en économie à l'Université de Yaoundé II au Cameroun. Son intervention était axée essentiellement sur une démonstration qui montre que la gouvernance est un concept difficilement accommodable dans le contexte de l'économie camerounaise.

La troisième et dernière communication de ce panel est l'œuvre de Madame KRAUER-DIABY Mariame, Experte internationale en matière de gestion de risques, de fraude et de corruption en Suisse. Elle a instruit l'auditoire sur la notion de conformité anticorruption, en tant que composante essentielle de la bonne gouvernance économique et instrument d'une meilleure répartition des ressources. Par conséquent, la création d'une obligation formelle de conformité anticorruption permettrait, selon elle, d'améliorer la gouvernance économique et soutenir une meilleure répartition des richesses et un développement inclusif.

La seconde série des panels, au nombre de deux, s'est déroulée dans la matinée du mercredi 29 juin 2022. La première thématique générale développée portait sur *« La sécurisation foncière rurale à l'épreuve des changements globaux »*.

Débutant la série des communications, le Professeur IBO Guéhi Jonas de l'Université NANGUI ABROGOUA de Côte d'Ivoire, dans une première étape de son analyse, a procédé à un éclairage épistémologique sur le foncier, en le présentant comme le rapport entre les hommes, définissant les règles d'accès et de contrôle de la terre et des ressources naturelles. Poursuivant son analyse, il a dégagé les enjeux de la sécurisation foncière rurale, avant de conclure en disant que la sécurisation foncière est le cœur du développement rural.

A la suite du Professeur IBO Guéhi, le Docteur KARAMBIRI Souleymane de l'Université Nazi Boni du Burkina Faso, a exposé sur *« Les mécanismes de régulation des conflits fonciers ruraux et leur efficacité »*. A l'entame de sa communication, il a mis en parallèle les deux mécanismes de gestion des conflits ruraux au Burkina Faso : les mécanismes traditionnels et les mécanismes modernes. Au regard des réalités sociales et culturelles du milieu rural, il en conclut que les mécanismes traditionnels l'emportent sur les mécanismes modernes, en termes d'efficacité dans la régulation des conflits fonciers ruraux au Burkina Faso.

La dernière contribution scientifique de cette série intitulée *« Cadre juridique et institutionnel national du foncier rural »*, a permis à M. OUATTARA Nanakan, Directeur du Foncier Rural de Côte d'Ivoire, de faire l'historique du foncier rural dans ce pays de l'Afrique de l'Ouest ; une analyse qui s'achève par la divulgation du dispositif actuel de sécurisation des droits fonciers ruraux en Côte d'Ivoire constitué de l'Agence Foncière Rurale (AFOR), du Comité Villageois de Gestion Foncière Rurale (CVGFR), du Comité Sous-préfectoral de Gestion Foncière Rurale (CSPGFR), de l'Opérateur Foncier et du Préfet.

Le Panel 5 portant sur la « Gouvernance sécuritaire » a clôt la série des panels programmés dans le cadre de ce colloque international.

Le premier à prendre la parole pour entretenir l'auditoire sur *« Le coût des coups d'Etat en Afrique »* est M. HOUNGNIKPO Mathurin, Chercheur indépendant, Associé au Centre d'Etudes Stratégiques de l'Afrique à Washington. En s'interrogeant sur l'impact des coups d'Etat sur la gouvernance des sociétés et des Etats d'Afrique, l'orateur s'est fixé pour objectif de sensibiliser les Africains de toutes catégories à un changement de paradigme en matière de gouvernance sécuritaire. En dernière analyse, l'auteur conclut que l'Afrique dont le premier coup d'Etat documenté remonte à 1285, a eu un développement retardé par ce fléau. Pour sortir du cycle infernal des coups d'Etat, il préconise le contrôle démocratique, civil ou institutionnel de la sécurité et la conversion des polices nationales en Polices de proximité.

Le second intervenant, le Docteur TAPE Bérenger Kama, Expert en Police de proximité et conseiller au Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité a planché sur la thématique: *« Police de proximité et sécurité citoyenne »*. L'objectif de sa communication était d'exposer le processus évolutionnaire du concept de Police de proximité dans les Etats d'Afrique. Il résulte de cette contribution que la sécurité, en elle-même, est avant tout un sentiment intérieur qui doit être protégé. Comme telle, poursuit-il, la sécurité en démocratie diffère de la sécurité dans une monarchie et dans une aristocratie. Il a conclu son analyse en indiquant que la police de proximité est un facteur de sécurité et de rapprochement entre citoyen et agent de sécurité.

Le troisième communicant qui vient clore la série des contributions des panels était celle du Commissaire GNAZALE Séraphin qui a choisi d'entretenir l'auditoire sur le thème *« Sûreté et sécurité dans une démocratie »*. Tout au long de son exposé, il s'est attelé à démontrer que ces trois notions sont reliées et connectées au concept de gouvernance. Pour lui, toutes ces notions ne sont effectives que par le respect strict des principes directeurs de la bonne gouvernance. En revanche, précise-t-il, une mauvaise gouvernance entraîne des risques sécuritaires, des déficits démocratiques, le mal développement et diverses formes de violence.

Des échanges fort enrichissants ont suivi cette série de communications et permis d'éclairer l'auditoire sur de nombreux points : la démarcation entre la politique et la gouvernance des universités, la

mal gouvernance des universités, la gestion et le traitement des abus et des violences sexuelles, une meilleure répartition des richesses dans les pays pauvres très endettés

C. La visite des posters

La visite des posters s'est déroulée dans la matinée du jeudi 30 juin 2022. Les cinq posters exposés dans le hall de la Fondation Félix Houphouët-Boigny pour la Recherche de la Paix, portaient sur trois axes de recherche : la Gouvernance de la sécurité alimentaire, nutritionnelle et environnementale avec trois posters. Ceux-ci passaient en revue la transformation artisanale du poisson à Adjamé-Macaci par des hommes essentiellement non nationaux, le rétrécissement des espèces de pêche à l'origine de la disparition de certains acteurs du milieu halieutique, le tout généré par la pollution des plans d'eau lagunaire à Abidjan et le développement des tarifs de cubage pour les plantations de thé. Ensuite, un tableau relatif à la Gouvernance de la sécurité routière qui trait des comportements routiers à risque en Côte d'Ivoire. Enfin, un dernier poster qui analysait la recomposition du paysage productif en zone agro-industrialisée en relation avec la gouvernance foncière.

D. Les travaux en atelier

Le grand nombre de communications enregistré a conduit le Comité d'organisation à mobiliser sept salles, facilitant ainsi les travaux en atelier qui se sont déroulés dans l'après-midi du mardi 28 juin et durant toute la journée du mercredi 29 juin 2022. Ces travaux en atelier se rapportaient aux sept axes de recherche retenus pour ce colloque international.

<u>Axe 1</u> : Gouvernance des peuples et des sociétés

Cet axe se caractérise par la richesse des contributions scientifiques qui happent une pluralité de sujets relatifs à la gouvernance des peuples et des sociétés. Les quarante-neuf (49) communications présentées ici, portaient sur l'administration et la politique, les questions liées au genre et des sous-thématiques diverses.

Les intervenants ont utilisé divers canaux pour décrire et analyser la vie politique africaine. Le canal littéraire avec les romans, les pièces de théâtre, les poèmes occupe une place de choix dans ce dispositif, à travers la dénonciation du népotisme et des effets pervers de la politique. Les autres contributions ont présenté la politique comme un vecteur de dégradation du tissu social.

Par ailleurs, un autre groupe de communicants a posé la problématique de la cohésion sociale en Afrique, en mettant au-devant de la scène les conflits intrafamiliaux, les conflits intergénérationnels, les conflits interreligieux et la question de la recomposition des identités, des sociétés et des territoires d'accueil des réfugiés que le politique doit pouvoir gérer pour une paix sociale durable. En outre, Les questions liées au genre ont été, également, largement développées dans cet axe de recherche. La position dominante occupée par les hommes au détriment des femmes, les normes sociales qui affectent non seulement la décision des femmes de participer au marché du travail, le sexe qui constitue un prétexte de définition des catégories sociales, des rôles et fonctions sociales assignées à chaque secteur dans la structure organisationnelle des funérailles en pays Gouro sont quelques-uns des sujets développés.

Au-delà de ces différentes thématiques, cet axe de recherche sur la Gouvernance des Peuples et des Sociétés a permis de jauger la gouvernance des infrastructures économiques. Les communicants ont ainsi mis en évidence les nombreux problèmes qui minent le secteur : la colonisation des axes routiers par le développement des activités économiques à Abidjan, les problèmes de mobilité des Abidjanais, malgré les nouvelles infrastructures routières construites, l'inégale répartition des débits internet dans la ville de Daloa, l'absence de culture du numérique et les difficultés à couvrir la ville.

Les thématiques abordées dans cet axe ont permis de faire quelques recommandations. Elles visent à :

- Promouvoir l'image du bon dirigeant imprégné des valeurs d'intégrité et de probité morale ;

- Définir un schéma pour faire coïncider la libre subjectivité de l'individu administrateur avec les bonnes pratiques de la bonne gouvernance ;
- Promouvoir une politique de l'humain en vue d'une bonne gouvernance des peuples ;
- Faciliter l'accès des populations à internet ;
- Moderniser l'axe pour désenclaver les différentes régions ;
- Promouvoir l'approche communautaire dans la gestion des ressources et l'installation des réfugiés ;
- Renforcer et vulgariser les stratégies basées sur la valorisation touristique.

Axe 2 : Gouvernance universitaire et de la recherche, employabilité et compétitivité économique

Cet axe de recherche a recueilli vingt-trois (23) communications. La problématique de la gouvernance universitaire, analysée sous divers contours, a permis de faire l'autopsie du mode d'administration des universités africaines, à travers des exemples tirés des expériences ivoirienne, camerounaise, gabonaise, guinéenne et burkinabé. La faible implication des acteurs nationaux de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique dans une révolution des méthodes de gouvernance, l'usage approximatif du numérique dans les différentes universités sont quelques-unes des plaies de la gouvernance universitaire ivoirienne signalées par les intervenants. A cela, s'ajoute les limites de l'application du système LMD, avec des interprétations diverses et les mesures d'accompagnement qui n'ont pas suivies. Les difficultés liées au basculement dans le système LMD se posent également en Guinée, où le communicant dénonce une réforme dans laquelle se côtoient improvisation et impréparation. Au Burkina Faso, apparait un autre problème lié à l'enseignement supérieur, celui des tiraillements entre étudiants et administration universitaire sur les orientations post-baccalauréat à l'Université Nazi BONI du Burkina Faso. En revanche, le contenu des communications livré sur le Gabon et le Cameroun laisse penser qu'il y a des progrès accomplis par endroits, avec la recherche de la performance à tous les prix et une orientation des connaissances vers le développement durable et la promotion d'activités pratiques d'intégration des savoirs transdisciplinaires sur le développement durable aux besoins des communautés.

L'autre pan des travaux de cet atelier a porté sur la recherche universitaire, disséquée dans des communications qui étendent leurs champs d'action sur deux volets essentiels. En premier lieu, il s'est agi de la valorisation des résultats de la recherche universitaire, à travers le cas de l'argile. En effet, ce matériau est d'usage moins onéreux, en tant qu'outil de développement, de traitement de certaines maladies et d'amélioration du cadre de vie. En second lieu, il a été question des réformes nécessaires au renforcement de la recherche universitaire.

Les questions relatives à l'employabilité et à la compétitivité économique ont meublé la dernière partie des communications présentées dans cet atelier. La professionnalisation des enseignements dans les universités d'Afrique francophone a été évoquée en première analyse, avec le constat d'une inflation des filières professionnalisantes qui ont de plus en plus les faveurs des étudiants, préoccupés par une adéquation entre les offres de formation et l'employabilité. Cela pose, également, la question des apports possibles de l'Enseignement Supérieur à l'employabilité des jeunes en quête d'emploi.

A l'issue des communications et des échanges de cet axe, les recommandations suivantes ont été retenues.

- Institutionnaliser la collaboration entre les académies africaines et les secteurs public et privé ;
- Reconfigurer les pôles de recherche et les curricula de formation en lien avec les problèmes de développement humain durable ;
- Intégrer dans la formation universitaire l'accompagnement et le développement des aptitudes des auditeurs à trouver et conserver un emploi, à progresser dans un travail et à s'adapter au changement tout au long de la vie professionnelle ;
- Institutionnaliser l'implication des acteurs nationaux dans la gouvernance de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique ;

- Rendre accessible l'usage du numérique pour les enseignants, les étudiants et le personnel administratif et technique dans les universités publiques ;
- Appliquer intégralement le système LMD Sélectionner et améliorer les curricula de formation des filières professionnalisantes en adéquation au marché de l'emploi.

<u>Axe 3</u> : Gouvernance de la Sécurité alimentaire, nutritionnelle et environnementale

L'axe de recherche sur la thématique *« Gouvernance de la Sécurité alimentaire, nutritionnelle et environnementale »* a recueilli cinquante-quatre (54) communications.

La question de la gouvernance alimentaire a mobilisé une dizaine de contributions scientifiques qui ont traité des moyens de maintien de la sécurité alimentaire dans les pays africains. Ces stratégies ont porté, avant tout, sur l'exploitation durable de certaines espèces animales comme le *« machoiron »* du fleuve Bandama et les sardinelles du fleuve Sassandra en Côte d'Ivoire, sans omettre le constat d'une tendance à la baisse des captures annuelles de raies qui devrait inquiéter les gouvernants et les amener à un meilleur suivi des stocks. Le ravitaillement des marchés en vivriers a également retenu l'attention des intervenants qui ont réfléchi sur les stratégies mises en œuvre par les acteurs étatiques et non étatiques pour atteindre les objectifs d'autosuffisance alimentaire. Celles-ci portent sur la restructuration des espaces agricoles, l'optimisation des rendements et l'amélioration de la qualité des produits à travers l'impact des asticots sur les performances zootechniques du coquelet, les activités des coopératives et l'appel à l'aide internationale avec l'exemple du Programme Alimentaire Mondial (PAM) au Niger. La disponibilité de ces produits a une incidence sur les pratiques alimentaires des ménages urbains. L'exemple donné décrivait les pratiques alimentaires dans les quartiers précaires, afin d'aider les décideurs à prendre des mesures adéquates pour l'amélioration des conditions de vie des populations en termes de sécurité alimentaire et nutritionnelle.

La problématique de la gouvernance environnementale a été discutée dans les différents ateliers de l'axe 3. s'est agi, d'abord, de la question du bouleversement climatique, de la pluviométrie et de la disponibilité des ressources en eau. en effet, l'inquiétude suscitée par le dérèglement climatique était perceptible à travers deux communications sur la crise climatique dans la commune de Sourgou au Burkina Faso qui conduit à l'utilisation des semences améliorées et les effets négatifs du changement climatique sur le revenu des producteurs de coton du département de Korhogo. Ce bouleversement climatique a un impact sur la pluviométrie et pose la problématique de l'approvisionnement en eau, illustrée de fort belle manière dans des contributions scientifiques qui s'appuient sur des cas pratiques dans la sous-préfecture de Grand-Lahou en Côte d'Ivoire et à Inoni-Plateaux en République du Congo. Les contributions ont montré que les eaux de pluie ne sont pas que bénéfiques et peuvent présenter des risques pour la santé. L'expérience de l'évaluation d'échantillons d'eau dans le District d'Abidjan, a permis de révéler la présence d'Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques (HAP) qui présente un risque sanitaire dont le cancer de la peau chez les enfants.

La problématique de la gouvernance environnementale intéresse, également, les thématiques portant sur la texture des sols, l'exploitation des ressources minières, la protection de la faune et de la flore qu'il est possible d'illustrer avec quelques exemples cités dans les communications.

D'autres communications ont abordé des sujets divers sur la serre qui présente de meilleures dispositions pour une bonne pratique du séchage et de la conservation du cacao, le processus de dégradation de l'environnement du front lagunaire d'Abobo-Doumé par les activités économiques, les pratiques de replantation et de régénération par recépage pour améliorer durablement la production des caféiers afin de générer une valeur ajoutée, etc.

Les communications et les échanges ont permis de retenir les recommandations suivantes :

- Développer des stratégies ou méthodes de restauration et de conservation des plantes de valeur, à l'image du *Carapa Procera* ;
- Impliquer et mobiliser les communautés côtières en vue de la protection et de la conservation des tortues de Lahou Kpanda.
- Améliorer le suivi des stocks des espèces halieutiques menacées
- Organiser le circuit de distribution et de ravitaillement des marchés en produits vivriers.

<u>Axe 4</u> : Gouvernance des systèmes de santé

Douze communications (12) ont été présentées dans cet atelier. Elles ont épluché deux centres d'intérêt.

Le premier était relatif à la gouvernance de l'environnement sanitaire, avec en toile de fond un état des lieux des infrastructures existantes. Le constat qui en découle donne l'image d'un système de santé en déliquescence tel que constaté au Congo-Brazzaville (vétusté des infrastructures de l'époque coloniale, plateaux techniques dégradés, gestion administrative sans référence à la performance, des soins chers et inadaptés) ou encore en Côte d'Ivoire avec une faible fréquentation des centres de santé à Korhogo. Mais tout n'est pas négatif, car les communications ont également permis de relever les nombreux progrès réalisé pour meilleur accès aux soins de santé comme dans la sous-préfecture de Djébonoua en Côte d'Ivoire.

Le second centre d'intérêt, étayé par six (6) communications, a concerné des questions relatives aux aspects positifs et négatifs de la gouvernance des offres de soin. Concernant les aspects positifs identifiés les communicants ont relevé l'incidence de la Covid-19, sur la qualité de l'offre des services de santé. En effet, la prise en charge de la Covid-19 a permis la réactivation de certains dispositifs sanitaires et le renforcement de la conscience des protocoles sanitaires au niveau du personnel de santé. A côté de cela, le développement de la médecine traditionnelle, avec l'exemple de la reconnaissance des vertus et des qualités nutritionnelles des chenilles de karité au Burkina Faso offre dans certains cas, une alternative à la médecine moderne. Ces lueurs d'espoirs, en termes d'offres de soin, sont contrebalancées par de nombreuses insuffisances. A ce sujet, la quasi-inexistence de politiques spécifiques pour les personnes âgées, le retard de l'introduction de la gériatrie dans le système de santé en Côte d'Ivoire, le manque d'équité dans le ciblage de la gratuité de la césarienne au Centre Hospitalier Régional El hadji Ibrahima Niass de Kaolack (CHREIN) et le non-respect des principes d'hygiènes par les usagers du CHR de Daloa constituent quelques-unes des faiblesses relevées. Une situation assombrie, davantage, par une population hétérogène de moustiques du genre Anophèles qui sévit dans le nord de la Côte d'Ivoire.

- Les participants ont formulé les propositions suivantes Effectuer un ciblage prenant en compte l'urgence thérapeutique (ciblage horizontal), la taille du ménage, le revenu, le profil professionnel, le régime de protection sanitaire, l'accessibilité géographique, le transport, la durée d'hospitalisation et les autres frais liés aux soins dans la politique de la gratuité des soins ;
- Privilégier la construction de centres de santé à la rénovation de centres de santé vétustes
- Renforcer la gouvernance en impliquant davantage le service social dans le processus de ciblage de la gratuité ;
- Mettre en place une gouvernance inclusive prenant en compte les soins modernes et les soins traditionnels ;
- Mobiliser les ressources villageoises pour la mise en place de la gouvernance inclusive ;
- Renouveler et améliorer les plateaux techniques dans les structures hospitalières ;
- Valoriser la performance des agents de santé ;
- Renforcer les activités de sensibilisation pour améliorer le taux de fréquentation des centres de santé ;
- Introduire la gériatrie dans le système de santé et créer des structures sanitaires pour personnes âgées ;
- Renforcer la sensibilisation auprès des agents de santé sur la pratique de l'hygiène ;
- Prendre en compte les caractéristiques sociologiques et culturelles des populations dans la conception et le management des hôpitaux, pour une meilleure hygiène hospitalière.

<u>Axe 5</u> : Gouvernance sécuritaire

Pour la gouvernance sécuritaire, il y a eu quatorze (14) communications, dont deux présentées en ligne.

La criminalité et les questions liées aux droits des détenus ont constitué le premier centre d'intérêt discuté par les acteurs de cet atelier Les communications s'apparentaient à une forme de dénonciation de

la gouvernance des formes de criminalité en Afrique et en Côte d'Ivoire. Ainsi, les faibles rendements dans la lutte contre le trafic de drogues illicites en Côte d'Ivoire, les pratiques carcérales aux antipodes de la réglementation en vigueur, la recrudescence du trafic des armes et le développement de la criminalité organisée en Afrique ont été critiqués. En effet, selon les communicants, ces pratiques posent des problèmes de mode de gestion du personnel, d'équipements inadaptés et, plus globalement, la posture des Etats en termes de gouvernance.

Le second centre d'intérêt a porté sur des questions de la sécurité publique engendrées par la mauvaise gouvernance des transports des personnes dans la ville de Korhogo en Côte d'Ivoire, et la gestion des risques industriels, de façon générale. La mauvaise gouvernance des transports des personnes à Korhogo, crée un désordre urbain généré par les taxis moto à Korhogo, avec en substrat une occupation anarchique des espaces publics, occasionnant de nombreux accidents intra-urbains. Quant aux risques industriels, le niveau d'implication des acteurs du secteur est jugé encore faible.

Le troisième centre d'intérêt évoqué dans cet atelier concernait le respect du droit à l'éducation dans des environnements conflictogènes. Au regard du premier contexte, qu'est celui de l'environnement familial, il apparaît, selon les orateurs, que les familles monoparentales, les familles recomposées et les familles avec parents célibataires produisent plus de violences sur les enfants par rapport aux familles dites normales ou nucléaires avec les deux parents biologiques. Quant au second contexte relatif à la prise en charge scolaire des déplacés en temps de crise, il part du postulat que la bonne gouvernance sécuritaire est un gage du respect des droits de l'homme en général et du droit à l'éducation en particulier. Ce droit étant en danger dans les communautés du Cameroun en conflit, notamment celles du Nord-Ouest et du Sud-Ouest avec la destruction des écoles et l'enlèvement des enseignants, entre autres, les orateurs ont énuméré les actions internationales et nationales menées, telles que la Déclaration sur la Sécurité dans les Ecoles, la création d'une cinquième région militaire à Bamenda et la prise en charge scolaire des déplacés internes pour la préservation de ce droit.

Au-delà de ces deux centres d'intérêt, des solutions ont été préconisées :

- Multiplier des mécanismes de renforcement de la cohésion sociale en vue de juguler les conflits intercommunautaires ;
- Renforcer les stratégies pour faire face aux inondations ;
- Intensifier les activités de lutte contre la circulation des armes et les trafics de drogue aux frontières et à l'intérieur des villes et villages ;
- Améliorer la gouvernance carcérale dans le respect des droits humains ;
- Renforcer la sensibilisation des usagers des taxis motos au respect des codes de la route et de la valeur humaine ;
- Renforcer la sensibilisation au respect de la règlementation de l'occupation des espaces publiques.

<u>Axe 6</u> : Gouvernance des diversités linguistique, artistique et culturelle

Quatorze (14) communications ont été présentées sous cet axe. Elles se déclinent en deux sous-thématiques : d'une part, la gouvernance culturelle et, de l'autre, la promotion et la valorisation des langues africaines.

La gouvernance culturelle a recueilli le plus grand nombre de contributions scientifiques. Les huit communications présentées posent, d'abord, la problématique de l'attractivité et de la promotion des valeurs culturelles régionales. Dans le cas malien, plus précisément à Ségou, partant de l'hypothèse d'un lien entre médiation culturelle et développement de l'attractivité de la commune de Ségou, il ressort qu'une prégnante politique de médiation culturelle conduite dans la philosophie de l'entrepreneuriat culturel Maaya serait le fondement de la réussite du marketing territorial pour l'attractivité et le développement de cette localité.

Deux autres formes de valorisation du patrimoine culturel ont été évoquées dans cet atelier. Elles portent sur la nécessité de l'acquisition de documents en bibliothèques comme opérabilité d'une diversité

culturelle favorable au développement et sur l'urgence d'une politique réaliste d'aménagement linguistique de l'État et des perspectives didactiques et pédagogiques nouvelles.

Mesurant l'impact de la diversité linguistique dans la société ivoirienne, l'un des communicants est convaincu que la pluralité linguistique a divisé les Ivoiriens et empêché la gestion de la bonne gouvernance depuis plus de 30 ans. Se situant dans la même perspective d'une volonté de dénonciation d'une politique linguistique mal maîtrisée, source de problèmes d'unité nationale, l'avant-dernière communication portant sur la gouvernance culturelle se veut une tribune pour explorer les pistes qui pourraient éventuellement créer une synergie agissante entre les différentes communautés du pays en tenant compte des bouleversements actuels ; cela, en y incluant de façon active, la participation des filles et fils de la Côte d'Ivoire autour d'un certain nombre de valeurs. Dans cette même veine, la dernière communication de ce sous-thème relève l'intérêt qu'il y a à réorienter la politique linguistique définie en Côte d'Ivoire, convaincu que la diversité linguistique locale constitue un facteur favorisant une politique linguistique inclusive et réussie.

Quant à la promotion et à la valorisation des langues africaines qui constitue la seconde sous-thématique développée dans cet atelier, elle a fait l'objet de six (6) communications. Les résultats d'une des contributions scientifiques sur l'expérience du Burkina Faso pour renforcer les capacités des acteurs pour la mise en œuvre d'une politique d'aménagement linguistique montrent, à bien des égards, que la valorisation des langues locales est un défi qui s'impose à toute l'Afrique. Par ailleurs, les universitaires ivoiriens, à travers les expressions « Akwaba »et « Yako » et l'usage de la langue nouchi ont montré, dans deux contributions scientifiques, l'apport de ces concepts et de cet argot parlé en Côte d'Ivoire, en tant qu'instrument d'intégration et de valorisation des langues africaines.

Les échanges ont permis de dégager quelques recommandations :

- Définir une politique linguistique incluant les langues locales (leur promotion, description, écriture, enseignement, rôle, contribution au développement ...), en s'inspirant de l'expérience des pays qui pratiquent le plurilinguisme ;
- Pérenniser les activités de valorisation du patrimoine culturel et linguistique telle que la Semaine Nationale des Arts et de la Culture (SNAC) ;
- Créer des pôles culturels interconnectés de valorisation du patrimoine culturel et linguistique ;
- Mettre en œuvre une politique d'investissement pour promouvoir les traditions et coutumes, sans exclusive ;
- Créer des bibliothèques régionales d'exposition de diversité culturelle favorable au développement ;
- Elaborer des approches pédagogiques nouvelles et des outils didactiques pour l'intégration des langues nationales dans la formation de base ;
- Elaborer un syllabaire de chaque langue ;
- Encourager la formation de futurs enseignants dans les instituts de formation pour en faire des acteurs de développement

<u>Axe 7</u> : Gouvernance foncière rurale

Dix-sept (17) communications ont été présentées sous cet axe, avec des sous-thématiques diverses.

Le premier enseignement de cet atelier sur la gouvernance foncière rurale est celui d'une problématique qui traverse les époques et qui fut de tous temps au centre des débats entre les hommes. En convoquant la philosophie marxienne dans une discussion scientifique au XXIe siècle sur la gouvernance foncière rurale, soit deux siècles après l'épopée de Karl Marx, l'idée fondamentale n'est-elle pas d'offrir une piste de solution aux problèmes fonciers actuels, en rendant tous les hommes égaux dans l'organisation de la production et devant les moyens de production, tout en s'inspirant de la philosophie marxienne présentée comme la loi de partage de la propriété sociale ?

Deux exemples livrés dans cet atelier permettent, bien au contraire, de faire le constat d'un manque d'équité dans l'attribution de cette richesse, avec des femmes et des jeunes exclus, par endroits, du processus de la sécurisation foncière rurale. Ce constat est d'autant plus frappant chez la femme, surtout

dans l'ouest de la Côte d'Ivoire, limitant sérieusement leurs capacités à mener des activités économiques, sources d'autonomisation.

Au-delà de cette solution tirée de la philosophie de Karl Marx, la problématique de la réforme foncière a été abordée sous un autre regard, avec trois exemples livrés à l'attention de l'auditoire. Le premier est une réflexion sur l'articulation entre souveraineté et propriété foncière dans le contexte de la formalisation des droits fonciers. Cette invitation au renouvellement du regard sur la position des autorités foncières coutumières dans la réforme foncière est construite à partir d'entretiens avec les acteurs impliqués dans la gouvernance foncière dans le nord de la Côte d'Ivoire, précisément à Niofoin, à Tioro et à Korhogo. Le second exemple est une analyse de la gouvernance des zones péri-urbaines de la ville de Bouaflé, dans le centre-ouest de la Côte d'Ivoire. Les résultats obtenus révèlent deux catégories d'acteurs territoriaux qui se partagent la gouvernance des zones périurbaines : les acteurs institutionnels et les acteurs non institutionnels. Ces deux acteurs, nous-dit le communicant, essaient tant bien que mal de travailler en synergie pour une bonne gouvernance de la périphérie urbaine de Bouaflé, même si des situations conflictuelles y sont observées. Quant au troisième exemple, il pose le problème de la gouvernance des espaces confrontés aux risques d'inondation, comme dans la ville de San-Pedro, dans le sud-ouest de la Côte d'Ivoire. Les opérations d'assainissement, de déguerpissement et de dragage de lacs constituent quelques-unes des solutions préconisées pour réduire les risques.

Le second centre d'intérêt développé dans cet atelier est celui des conflits fonciers, dont les fondements identifiés par les communicants sont multiples. Ces conflits ont pour cadre géographique la Côte d'Ivoire et le Cameroun. Dans le premier pays, sont décrits deux problèmes particuliers. D'abord, la course au foncier dans la sous-préfecture de Bodokro pour la culture de l'anacarde et la politique de développement de l'hévéaculture initiée par le promoteur agro-industriel SIAT qui bouleverse l'organisation territoriale de Zagné dans la région de Cavally. Ensuite, la rareté des terres cultivables amplifiée par des problèmes migratoires dans la région du Guémon, située dans l'ouest de la Côte d'Ivoire, et dans une localité du sud-ouest de ce pays, Soubré, entraînant des disputes de titres fonciers entre les autochtones, les allochtones et les allogènes. Dans le second pays, suite à l'assèchement grandissant du bassin du lac Tchad à cause des changements climatiques, complété par les politiques agro-industrielles annoncées par le Président Biya en 2011, le conflit intercommunautaire opposant les peuples de la région du Logone et Chari au Cameroun s'est amplifié davantage.

Le troisième centre d'intérêt est relatif à la gestion des aires protégés et à la prédation spatiale. La gestion durable des aires protégés en Côte d'Ivoire a fait l'objet de deux communications qui nous transposent dans l'univers du Parc National d'Azagny, dont le secteur Nord subit une forte pression humaine et dans la sous-préfecture de Daleu, dans l'ouest de la Côte d'Ivoire. La réduction du couvert végétal dans ces deux environnements, due à une augmentation des superficies de cultures et jachères, constituent un danger pour la diversité végétale et animale de la Côte d'Ivoire.

A la suite des communications de cet axe, on retient trois recommandations essentielles :

- Mettre un accent particulier sur la sécurisation foncière d'autant plus qu'elle constitue le cœur du développement rural ;
- Contrôler les flux migratoires pour réduire la forte demande foncière et les conflits associés ;
- Renforcer les stratégies de préservation des parcs et réserves dans les pays africains.

III. La cérémonie de récompense des meilleures communications

Elle constitue le point final des activités de ce colloque international. Organisée dans la matinée du jeudi 30 juin 2022, elle a permis, d'une part, de récompenser les auteurs des meilleures communications par axe et, de l'autre, de primer la meilleure communication féminine.

A. Meilleures communications par Axe

Les auteurs suivants ont été félicités par les membres du jury pour l'originalité de leurs communications et la qualité de leur présentation.

Axe 1 : Mme KONAN Akissi Amandine pour sa communication sur le thème : *« Gouvernance des espaces funéraires à Zuénoula et Gohitafla : entre affranchissement du rubicon traditionnel et pratiques ostentatoires »*.

Axe 2 : M. KONE Tiangoua pour son exposé sur le thème : *« La recherche scientifique comme levier et pilier essentiels de gouvernance climatique en Côte d'Ivoire »*.

Axe 3 : M. OUATTARA Howele pour son étude sur le thème : *« Valeur nutritive et quantité d'asticots produits à partir de quatre types de déchets (rejets de mangue, contenu ruminal de bœuf, lisier de porc, déchet de poisson) de la ville de Korhogo : impact de leur utilisation sur les performances zootechniques du coquelet »*.

Axe 4 : M. BOP Martial Coly pour sa communication sur le thème : *« Equité dans la prise en charge gratuite de la césarienne au centre hospitalier régional de Kaolack, Sénégal »* et M. KOUA Oba Jovial pour sa communication sur le thème : *« La problématique de la gouvernance de l'environnement sanitaire au Congo-Brazzaville »*.

Axe 5 : M. SOMDA Domebeimwin Vivien pour sa présentation sur le thème : *« Le retour des coups d'Etat en Afrique : une crise de croissance de la gouvernance démocratique »*.

Axe 6 : M. N'DRE Damanan Joachim pour son étude sur le thème : *« Esquisse lexicale de notions de bonne gouvernance en langues locales et leur adéquation et/ou impact sur les politiques de gestion des Etats »*.

Axe 7 : M. KOFFI-DJAH Okon Marguérite pour sa communication sur le thème : *« Dialectique de l'autochtone dans la Région du Guémon et ethnicisation des crises foncières »*.

B. Meilleure communication féminine

Ce prix a été décerné à Mme KONAN Akissi Amandine pour sa communication sur le thème : *« Gouvernance des espaces funéraires à Zuénoula et Gohitafla : entre affranchissement du rubicon traditionnel et pratiques ostentatoires »*.

Conclusion

Ce colloque international, qui a vu se succéder à la tribune des communicants venus d'horizons divers, témoigne de l'intérêt porté par la communauté scientifique, les hommes politiques et la société civile à la thématique « La Gouvernance à l'ère des changements globaux : situation, résilience et défis en Afrique ». Pendant trois jours, les 28, 29 et 30 juin 2022, ils ont réfléchi sur des thématiques diverses et confronté leurs points de vue. La leçon qu'on en tire est que le concept de la gouvernance, malgré des divergences de points de vue sur sa définition et son approche opérationnelle, s'applique à tous les domaines de la vie. Il faut simplement espérer, au-delà des participants à ce colloque international, que les gouvernements des Etats africains s'approprient les résolutions de ce colloque afin d'impacter, comme le disait le Professeur BIAKA Zasseli Ignace, « la vie quotidienne des populations africaines, en étant au service du développement techno-économique et politique ».

Fait à Yamoussoukro, le 30 juin 2022

Le Comité scientifique